



REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALÉDONIE

ASSEMBLEE
DE LA PROVINCE NORD

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique, d'une durée de 15 jours, relative à l'exploitation d'une centrale photovoltaïque, commune de Koumac, est ouverte 4 au 18 août 2022 inclus,

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, à la mairie de Koumac.

Monsieur Guillaume Cousinard est nommé commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences aux dates et heures suivantes :

- Jeudi 4 août 2022 de 12h30 à 15h00 ;
- Lundi 8 août 2022 de 9h00 à 11h00 ;
- Jeudi 11 août 2022 de 12h30 à 15h00 ;
- Mardi 16 août 2022 de 09h00 à 11h00 ;
- Jeudi 18 août 2022 de 09h00 à 11h00.

En vue d'obtenir des informations et pour la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur pourra être contacté aux coordonnées suivantes : **83 02 29 ;**

BP 1522, 98870 Bourail.

Pour le président de l'assemblée de la
province Nord et par délégation
Le secrétaire général adjoint
de l'assemblée de la province Nord

Laurent KASANWARDI

Avis devant faire l'objet de :

- 1- un affichage en mairie ;
- 2- un affichage dans le voisinage de l'exploitation projetée ;
- 3- une insertion dans deux journaux de la presse locale, agréés pour la publication d'annonces légales ;
- 4- un communiqué sur une radio ;

au moins huit jours avant le début de l'enquête.